

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 13 juillet 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau (absente)	Mme Kim Filion
M. Sylvain Côté	M. Alexandre Martineau (absent)
Mme Vickie Raymond	Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 13 JUILLET 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 8 juin 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
 - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
 - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
 - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Sécurité routière
 - 8.5. Famille et aînés
 - 8.6. Environnement
 - 8.7. Urbanisme
 - 8.8. Loisirs et jeunesse
 - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
 - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Invitation au tournoi du Maire de Waterville le 28 août 2026
 - 11.2. Cogeco Affaires / Autorisation de signature des contrats pour les trois comptes pour une durée de 3 ans
 - 11.3. La Maison Aube-lumière / Demande de dons 2026
 - 11.4. Règlement numéro 2023-102 / Endroits stationnement interdit (CSM, Parc du Vieux-Moulin, Parc des Sables et le chemin sur la route 251)
 - 11.5. Adjudication de la soumission pour la vanne du canal au barrage
 - 11.6. Demande de dons pour les Retrouvailles des Anciens de Martinville
 - 11.7. Cabine pour le tracteur
 - 11.8. Autorisation de l'installation d'un banc sur le chemin Saint-Laurent dans l'emprise du chemin pour La Voie des Pèlerins de la Vallée

- 11.9. Vide-grenier au Centre Saint-Martin (CSM)
- 11.10. Chemin Saint-Laurent
- 11.11. Demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) / Réfection urgente de la route 251
- 11.12. Entretien du Sentier de la meunerie
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Natascha Fauteux et Loukas Blouin / Construction d'une maison neuve sur la rue Principale Est / Demande de procédures

3. VISITEURS

Deux anciennes résidentes sont passées au bureau municipal pour féliciter la beauté de la municipalité de Martinville et elles appréciaient leur journée dans le village.

20260701

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

Il est proposé par la conseillère Kim Filion

Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260702

5.1. Séance ordinaire du 8 juin 2026

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond

Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Aucun

20260703

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 13 juillet 2026.

Il est proposé par la conseillère Kim Filion

Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Comité d'administration de la RIGDSC
- CE et CA RIGDSC

Autres activités :

- Venez jouer aux poches avec le conseil
- Rencontre comité de bibliothèque
- Visite architecte Centre Saint-Martin (CSM)

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Filion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, elle mentionne :

- Visite d'un parc éolien à St-Rémi et à St-Michel
- Conseil des maires du 17 juin : Nouveau fond SAT et réduction des tarifs du Transport à la demande pour la saison estivale.
- Conseil des maires du 8 juillet : Adoption du volet éolien de la politique-cadre pour le développement des énergies renouvelables et annonce de la programmation de la Fête de la région de Coaticook qui aura lieu le 19 septembre dès 14 h.
- Tournoi de poches de la MRC

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs

8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. Sécurité publique

Le Maire informe les membres du conseil que le Service incendie de Compton est toujours en attente de réponse concernant la date de dépôt du programme de subvention nécessaire à la construction de la nouvelle caserne.

8.4. Sécurité routière

La direction générale informe les membres du conseil que la Sûreté du Québec suite à des plaintes de citoyens sur la vitesse excessive et arrêt obligatoire non respecté dans le village.

8.5. Famille et Aînés

Aucun

8.6. Environnement

Aucun

8.7. Urbanisme

Aucun

8.8. Loisirs et jeunesse

La conseillère Patricia Gardner rappelle que la fête au Village aura lieu le 12 septembre et le Comité est en préparation pour cet événement.

8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque

Les travaux en archéologie (ruine du moulin) débiteront sous peu, la municipalité a reçu l'approbation de la subvention du programme PEP.

8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire

L'inauguration de Système BTU aura lieu le 15 août au Centre Saint-Martin (CSM) avec la performance sur scène de Pilou.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a

10. Présentation et adoption des comptes

20260704

10.1.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 159 790,87 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 245 614,87 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260705

10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois de juin 2026 au montant de 18 985,49 \$ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20260706

11.1. Invitation au tournoi du Maire de Waterville le 28 août 2026

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser l'inscription au souper seulement au Maire Michel-Henri Goyette au montant de 65 \$ au Tournoi du Maire de Waterville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260707

11.2. Cogeco Affaires / Autorisation de signature des contrats pour les trois comptes pour une durée de 3 ans

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU D'approuver les trois soumissions pour les trois comptes de la municipalité de Martinville avec Cogeco Affaires pour une période de trois ans, tel qu'indiqué dans les offres de service du 15 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260708

11.3. La Maison Aube-lumière / Demande de dons 2026

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU d'autoriser un don au montant 200 \$ à titre de don 2026 à La Maison Aube-Lumière, tel que prévu au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260709

11.4. Règlement numéro 2023-102 / Endroits stationnement interdit

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU que par cette résolution les endroits suivants soient interdits de stationnement : au Centre Saint-Martin, au Parc du Vieux-Moulin, au Parc des Sables et sur la portion du de la Route 251 qui appartient à la municipalité de Martinville (lot 5 487 700) et d'y installer des pancartes à cet effet à ces endroits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260710

11.5. Adjudication de la soumission pour la vanne du canal au barrage

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Brault Maxtech au montant de 36 750 \$ plus taxes pour l'installation d'une vanne du canal pour le barrage, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 13 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260711

11.6. Demande de dons pour les Retrouvailles des Anciens de Martinville

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU d'autoriser un don au montant de 400 \$ pour l'ajout et la préparation d'une chèvre au méchoui déjà proposé lors de la journée des Retrouvailles des Anciens de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260712

11.7. Cabine pour le tracteur

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'une cabine pour le tracteur Massey Ferguson au montant de 13 500 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260713

11.8. Autorisation de l'installation d'un banc sur le chemin Saint-Laurent dans l'emprise du chemin pour La Voie des Pèlerins de la Vallée

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU d'autoriser l'installation d'un banc sur le chemin Saint-Laurent dans l'emprise du chemin pour la Voie des Pèlerins de la Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260714

11.9. Vide-grenier au Centre Saint-Martin (CSM)

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU d'autoriser une vente de garage / Vide-grenier du Centre Saint-Martin (CSM) et d'y vendre tous les articles qui ne servent plus au Centre. La vente aura lieu les 7 et 8 août au sous-sol du Centre Saint-Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.10. Chemin Saint-Laurent

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion du conseil.

20260715

11.11. Demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) / Réfection urgente de la route 251

CONSIDÉRANT que la route 251 constitue un axe routier essentiel pour la municipalité de Martinville, tant pour la circulation locale que régionale ;

CONSIDÉRANT l'augmentation marquée du trafic lourd, incluant de nombreux véhicules agricoles et camions de transport, qui accentue la détérioration de la chaussée ;

CONSIDÉRANT que l'état actuel de la route 251 présente des risques importants pour la sécurité des usagers, notamment en raison de nids-de-poule, d'affaissements et d'un marquage au sol déficient ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des citoyennes et citoyens, des travailleurs agricoles, des transporteurs et de l'ensemble des usagers doit être une priorité absolue ;

CONSIDÉRANT que la municipalité reçoit régulièrement des plaintes et des signalements concernant la dangerosité de cette route, particulièrement lors des périodes de pointe et des travaux agricoles ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir un réseau routier sécuritaire et fonctionnel pour soutenir le développement économique, la vitalité agricole et la qualité de vie à Martinville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kim Filion appuyé par le conseiller Sylvain Côté :

QUE la municipalité de Martinville demande formellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) la réfection urgente et complète de la route 251 sur le territoire de Martinville ;

QUE cette demande mette l'accent sur la nécessité d'assurer la sécurité de tous les usagers, en tenant compte du volume élevé de trafic lourd et agricole ;

QUE copie de la présente résolution soit transmise sans délai au MTMD et ainsi qu'à la députée de la circonscription de Saint-François ;

QUE la municipalité demeure disponible pour collaborer activement avec le MTMD afin de prioriser et accélérer les interventions requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260716

11.12. Entretien du Sentier de la meunerie

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale à demander des soumissions pour la réfection du Sentier de la meunerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENT

12. Période de questions

Aucune

20260717

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

QUE la séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.”